

209D5123
FR0010436584-DD5123

22 septembre 2009

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

DREAMNEX

DECLARANT : Frank VANLEEUE, Directeur commercial Dreamnex Belgique
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 1 ^{er} septembre 2009
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 16 septembre 2009
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 32 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 1 088 000 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."